

GHJUNTA / ARRIVÉE
15 DEC. 2020
Direction de l'Autonomie
Travaux d'aménagement

OFFRE DE LA COLLECTIVITE DE CORSE

Travaux d'aménagement du carrefour de Fogata
Commune de CORBARA

Je soussigné la propriétaire (1) :

demeurant :

Accepte par la présente, l'offre de la Collectivité de Corse, pour ce qui concerne le bien ci-après :

Désignation du Terrain

Commune : CORBARA
Parcelle classée au PLU en zone UEh.

Référence cadastrale				Numéro du plan	Acquisition		Non acquis	
Sect.	N°	Lieu-dit ou Rue	Surface m ²		N°	Emprise m ²	N°	Surface m ²
C	410	FOGATA	3 491		63			

L'offre (suite au retour du document d'arpentage) est de :

A 100,00 € x 63 m² = 6300,00 €

TOTAL = 6300,00 €

Cette acceptation donnera lieu à un acte notarié ou passé en la forme administrative après validation de l'Assemblée de Corse.

" Bon pour acceptation
de l'offre de la collectivité
de Corse aux conditions
ci-dessus "

(2) Fait à Corbara
Le 09/12/2020;

(1) Joindre une copie de l'extrait du titre de propriété et du livret de famille.

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « **Bon pour acceptation de l'offre de la Collectivité de Corse aux conditions ci-dessus** ».

GHJUNTA / ARRIVÉE
15 JAN. 2021
Direction de la Gestion foncière

GHJUNTA / ARRIVÉE
15 JAN. 2021
Direction de la Gestion foncière

OFFRE DE LA COLLECTIVITE DE CORSE
Travaux d'aménagement du carrefour de Fogata
Commune de CORBARA

Je soussigné les propriétaires (1) :

demeurant : (

Accepte par la présente, l'offre de la Collectivité de Corse, pour ce qui concerne le bien ci-après :

Désignation du Terrain

Commune : CORBARA
Parcelle classée au PLU en zone 1AUa.

Référence cadastrale				Numéro du plan	Acquisition		Non acquis	
Sect.	N°	Lieu-dit ou Rue	Surface m ²		N°	Emprise m ²	N°	Surface m ²
C	714	FOGATA	4 672		33			

L'offre (suite au retour du document d'arpentage) est de :

A 80,00 € x 33 m² = 2640,00 €

TOTAL = 2640,00 €

Cette acceptation donnera lieu à un acte notarié ou passé en la forme administrative après validation de l'Assemblée de Corse.

Bon pour Acceptation (2) Fait à *De Rausse*
de l'offre de la
Collectivité de Corse
aux conditions
ci-dessus
Le 25/07 2021

(1) Joindre une copie de l'extrait du titre de propriété et du livret de famille.

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « Bon pour acceptation de l'offre de la Collectivité de Corse aux conditions ci-dessus ».

I. REQUERANT(S)- OBJET DE LA MISSION

Nous Stéphane DOLESI, Expert foncier et immobilier près la Cour d'Appel de BASTIA, avons été requis par :

**COLLECTIVITÉ DE CORSE
SERVICE FONCIER
22, COURS GRANDVAL
BP 215
20187 AJACCIO CEDEX 1**

Avec pour mission :

Valeur Foncière Corbara emprises sur parcelles C 714 (33 m²) et 410 (63 m²) Fogata, Corbara

Les lieux ont été visités le 15 Octobre 2020.

II. PIECES REMISES PAR NOTRE(S) REQUERANT(S)

Les documents communiqués par notre requérant sont énumérés **en Annexe 1.**

Ainsi, le présent rapport a été établi selon ces pièces et dires obtenus au cours d'entretien ou de la visite des lieux.

Aucune autre servitude ou autre obligation que celles citées dans ce rapport n'a été portée à notre connaissance.

III. URBANISME / ENVIRONNEMENT

A la demande de notre requérant, aucune demande officielle n'a été effectuée auprès des services administratifs compétents en regard du temps de réponse de l'administration. Nous avons considéré ledit bien exempt de toutes prescriptions particulières pouvant impacter sa valeur vénale. Il est ici rappelé que seul le Certificat d'Urbanisme délivré par la commune renseigne de manière certaine les règles d'urbanisme applicables à un immeuble donné.

Les informations portées à notre connaissance et sous toutes réserves d'obtention d'un certificat d'urbanisme sont listées en **Annexe 3.**

IV. ETUDE DU MARCHÉ IMMOBILIER ET FONCIER LOCAL

Notre étude de marché (**Annexe 4**) sur le secteur susvisé a été établie d'après :

- Les données récoltées dans le Fichier *Demandes de Valeur Foncière* (DVF : jeu de données sur les transactions immobilières produit par la Direction générale des finances publiques)
- Les informations obtenues auprès des Études Notariales (Fichier PERVAL)
- Les indicateurs d'organismes tel que la SAFER ou certaines communes (DIA)

V. ESTIMATION DE LA VALEUR VENALE

Les valeurs unitaires retenues ci-dessous (Prix au m²) émanent de l'étude de marché établie ci-dessous (Voir Annexe 2). Cependant, une adaptation des termes de comparaison s'avère nécessaire selon les :

- Surface du bien,
- Situation juridique (constructibilité, urbanisme)

Section	Numéro	Emprise m²	Prix unitaire retenu	Valeur
C	714	33,00 m ²	80,00 €	2 640,00 €
C	410	63,00 m ²	100,00 €	6 300,00 €

La validité de cette estimation est de six mois sous réserve que les conditions juridiques restent inchangées.

Dans l'hypothèse d'une vente, la valeur vénale arrêtée ci-dessus peut être augmentée ou diminuée d'un pourcentage oscillant autour de 5%.

Tel est l'avis de l'Expert soussigné,
Pour valoir ce que de droit,
Fait à Bastia, le 29 Octobre 2020

Stéphane DOLESI

CABINET STÉPHANE DOLESI
Expert près la Cour d'Appel de Bastia
Résidence l'Aiglon - Bat A - 20200 BASTIA
Tél. 04 95 33 17 87 - Fax 04 95 34 20 77
email : expert@dolesi.com - www.dolesi.com
SIRET : 431 452 465 00054

Le client ne peut utiliser le Rapport d'Expertise de façon partielle en isolant telle ou telle partie de son contenu. Le présent Rapport d'Expertise, en tout ou partie, ne pourra pas être cité, ni même mentionné dans aucun document, aucune circulaire et aucune déclaration destinés à être publiés, et ne pourra pas être publié d'une quelconque manière sans l'accord écrit de l'expert quant à la forme et aux circonstances dans lesquelles il pourra paraître.